







BULLETIN MUNICIPAL

SAINT JULIEN LE CHATEL ANNÉE 2015









Ouverture du secrétariat
Mardi et vendredi : 8h00-12h00 et 13h15-17h00
Téléphone : 05.55.81.77.63
e-mail : mairie.stjulienlechatel@orange.fr

Le mot du Maire

Castel Juliénoises, Castel Juliénois,

En 2015 notre Pays a été soumis à une immense et douloureuse épreuve. Nous avons tous été profondément choqués et indignés des crimes d'une violence inqualifiable perpétués sur notre territoire et qui ont endeuillés toute la communauté nationale . Notre République a été attaquée au plus profond d'elle-même, mais elle est solide ; nos communes en sont le socle et constituent le premier lieu d'exercice de la démocratie.

En 2015, une évolution de la carte intercommunale nous a été proposée . Malheureusement cette première option ne tient pas compte des réalités locales . Souhaitons que le nouveau projet prenne en considération toutes les caractéristiques de nos territoires afin d'accroître son efficacité.

Je n'énumèrerai pas les détails de toutes les actions réalisées en 2015 puisqu'elles sont développées dans les pages suivantes.

J'évoquerai simplement deux projets :

- *le rachat des 40% de l'ancien terrain de football qui appartiennent au Chauchet.*
- *la restauration et plus particulièrement la mise en sécurité de l'église dont certains éléments présentent une réelle dangerosité (ne laissons pas se détériorer notre patrimoine !).*

Bien entendu nous solliciterons toutes les subventions et aides possibles pour ce dernier projet, afin de ne pas trop grever le budget de la commune, car nous tenons à assumer les entretiens incontournables pour répondre à vos attentes et améliorer votre quotidien.

Je remercie chaleureusement tous les bénévoles pour le temps qu'ils consacrent à rendre notre commune plus vivante, plus gaie, plus belle, afin de nous y sentir en meilleure harmonie. Apportons leur tout notre soutien et participons ! .

Toute l'équipe du Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une belle et heureuse année 2016.

Catherine ROBY

GENTILÉ

Mes chers concitoyens,

En fin d'année 2015 le Conseil Municipal a souhaité vous consulter démocratiquement pour le choix de notre gentilé, c'est à dire le terme désignant les habitants d'une commune par référence au lieu où ils habitent.

Votre participation s'est avérée exceptionnelle (89,76 %).

Deux gentilés vous étaient proposés : Les Saint Juliénois ou les Castel Juliénois.

A l'issue du dépouillement effectué par la commission de communication, le gentilé retenu par 59 voix contre 55 est : Les Castel Juliénois.

En ancien français, castel est une variante de châtel, château . Juliénois fait référence au St Patron de la Commune.

Ainsi ce gentilé : Castel Juliénois, réunit les deux termes qui constituent le nom de notre Commune et nous distingue de tous les Saint Julien de France.

État civil

Décès:

Ginette PARRY née ROUX, le 7 février 2015

Renée FABRE née HERMANGE, le 27 mars 2015

Marcelle PETIT née CHABREDIER, le 01 octobre 2015

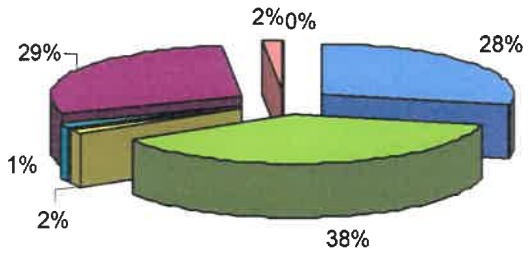
Numéros utiles

POMPIERS : 18
SAMU : 15
Médecin la nuit, le week-end : 05 55 41 82 02
Gendarmerie de Chénérailles : 05 55 62 30 15
Gendarmerie de Gouzon : 05 55 62 20 09
Trésorerie de Chénérailles : 05 55 83 70 25
Centre des impôts d'Aubusson : 05 55 83 41 00
UTAS Auzances : 05 55 83 70 00
SIAEP la Rozeille : 05 55 67 35 62
Lyonnaise des eaux : 05 55 67 31 67
Communauté de communes Gouzon : 05 55 81 79 96
Sous Préfecture Aubusson : 05 55 67 71 71
Préfecture Guéret : 05 55 51 58 00
Conseil départemental : 05 44 30 23 23

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2015

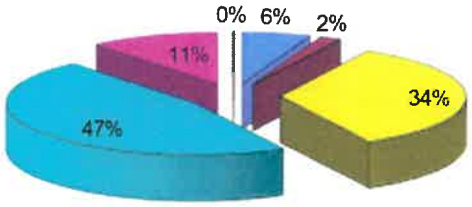
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		54 861,54	29 435,00		29 435,00	54 861,54
Opérations de l'exercice	84 902,24	117 693,38	21 543,72	37 875,71	106 445,96	155 569,09
TOTAUX	84 902,24	172 554,92	50 978,72	37 875,71	135 880,96	210 430,63
Résultats de clôture		87 652,68	13 103,01			74 549,67
Restes à réaliser				12 000,00		12 000,00
TOTAUX CUMULES	84 902,24	172 554,92	50 978,72	49 875,71	135 880,96	222 430,63
RESULTATS DEFINITIFS		87 652,68	1 103,01			86 549,67

FONCTIONNEMENT DEPENSES



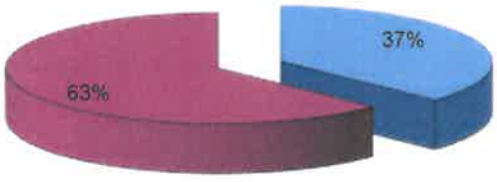
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordre de transferts entre sections
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

FONCTIONNEMENT RECETTES



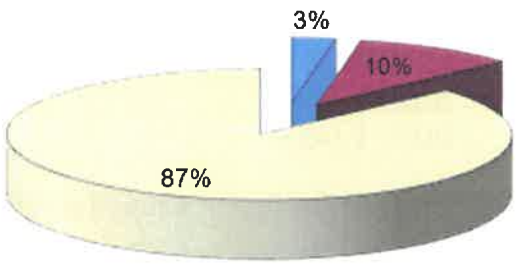
- Atténuations de charges
- Produits des services, du domaine et ventes divers
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

INVESTISSEMENT DEPENSES



- Emprunts et dettes assimilées
- Réseaux de voirie

INVESTISSEMENT RECETTES



- Opérations d'ordre de transferts entre sections
- F.C.T.V.A.
- Excédents de fonctionnement capitalisés

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 03-02-2015

Demande d'inscription du chemin de randonnée «Circuit des Acacias» au plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées de la Creuse.

Proposition acceptée pour le contrat de prestations de services concernant l'entretien des bouches d'eau (puisards) par la Lyonnaise des Eaux (120€ HT).

Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le budget primitif.

Subvention accordée au vélo club de Gouzon : 40€.

Réparations à prévoir : regard d'eau de pluie place des Douves, câblage électrique à la salle des fêtes (à la demande de Véritas), fenêtre à l'église pour empêcher l'intrusion des oiseaux.

Réunion du 03-04-2015

Vote du budget : 32 435 € sont affectés au compte 1 068 pour couverture du déficit d'investissement et 54 862 € reportés en fonctionnement.

Taux d'imposition votés :	*2014*	*2015*
Taxe d'habitation	6, 94	7, 05
Taxe foncière bâti	7, 56	7, 68
Taxe foncière non bâti	42, 16	42, 81

Budget primitif :	*fonctionnement*	*investissement*
dépenses	163 347 €	100 484 €
recettes	163 347 €	100 484 €

Subventions :

2014 : 1 360 €
2015 : 1 545 €

Le contrat de l'agent d'entretien est renouvelé pour un an.

Réfection du mur au fond du cimetière (4 180€ HT).

Vente de bois de chauffage pour 100€ la corde non livrée.

Réunion du 09-06-2015

Le SIVOM de St Julien le Châtel/Le Chauchet souhaite solder l'existence de l'ancien terrain de football.
Montant proposé par le SIVOM : 10 000€
Montant proposé par la Cne du Chauchet : 12 500€
Montant proposé par la Cne de St Julien le Châtel : 11 000€

Travaux de l'église : le choix du Maître d'œuvre se porte sur la proposition (la moins disante) de M. Régis BONNET, Maître d'œuvre concepteur à Ajain (8,5% des travaux + 1 300€ de mission complémentaire SPS).

La salle des fêtes sera prêtée à l'association St Caprais Gym de St Chabrais qui aura à sa charge les frais de chauffage au prorata de leur présence.

Travaux de drainage prévus à La Courcelle.

Fleurissement de la place et du cimetière.

Réunion du 28-08-2015

Dissolution du SIVOM St Julien le Châtel/Le Chauchet par cession à titre gratuit aux deux communes (1ère procédure à effectuer avant la vente du terrain – 40% au Chauchet et 60% à St Julien).

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les taux (100%), permettant de déterminer la procédure d'avancement de grade de la Secrétaire de Mairie et de créer le poste correspondant.

Le Conseil Municipal autorise M. CAMUS (Le Theil), à bénéficier d'une servitude sur le domaine public pour l'installation d'une fosse sceptique desservant sa maison.

Il est proposé au Conseil Municipal de réfléchir sur le choix d'un « gentilé » pour les habitants de la Commune et faire des propositions au prochain Conseil Municipal.

Réunion du 06-11-2015

Étude du projet de réparation de l'église proposé par M. Bonnet (39 243,50€ TTC). Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

La proposition de M. le Préfet, visant à regrouper 6 EPCI, est rejeté par le Conseil Municipal par 9 voix contre, 1 voix pour et 1 abstention.

Gentilé : les membres du Conseil Municipal ont retenu, par vote à bulletin secret, les deux noms suivants : Saint Juliénois et Castel Juliénois.

Devis demandé pour réparer deux marches de l'escalier à la salle des fêtes.

50€ sont accordés au Resto du Cœur.

CANTON DE GOUZON

Le nouveau canton de Gouzon comprend 25 communes :



Nos élus :
Marie-Christine Bunlon
et Patrice Morançais :



Hôtel du département
Château des Comtes de la Marche
23011 GUERET Cedex
Tel : 05 44 30 23 23

Composition du nouveau conseil départemental :

- Présidente : Valérie SIMONET
- 1er Vice-président : Gérard GAUDIN
- 2ème Vice-présidente : Catherine DEFEMME
- 3ème Vice-président : Patrice MORANÇAIS
- 4ème Vice-présidente : Marie-Christine BUNLON
- 5ème Vice-président : Laurent DAULNY
- 6ème Vice-président : Nicolas SIMONNET
- 7ème Vice-présidente : Hélène FAIVRE
- 8ème Vice-président : Thierry GAILLARD

Membres :

- Philippe BAYOL
- Pauline CAZIER
- Marie-France GALBRUN
- Catherine GRAVERON
- Éric JEANSANNETAS
- Bertrand LABAR
- Jean-Luc LEGER
- Jean-Jacques LOZACH
- Armelle MARTIN
- Nicole PALLIER
- Isabelle PENICAUD

1ÈRE COMMISSION
Administration Générale
Personnel - Finances
Président : Jérémie SAUTY
Membres : Gérard GAUDIN, Catherine DEFEMME, Catherine GRAVERON, Jean-Jacques LOZACH, Jean-Luc LÉGER, Etienne LEJEUNE

2ÈME COMMISSION
Solidarités
Présidente : Marie-Thérèse VIALLE
Membres : Patrice MORANÇAIS, Marie-Christine BUNLON, Hélène PILAT, Catherine DEFEMME, Jean-Baptiste DUMONTANT, Marie-France GALBRUN, Marinette JOUANNETAUD

3ÈME COMMISSION
Education - Culture
Président : Thierry GAILLARD
Membres : Laurent DAULNY, Annie CHAMBERAUD, Hélène FAIVRE, Nicole PALLIER, Isabelle PÉNICAUD, Guy AVIZOU

4ÈME COMMISSION
Infrastructures - Transports
Président : Franck FOULON
Membres : Hélène FAIVRE, Bertrand LABAR, Thierry GAILLARD, Philippe BAYOL, Agnès GUILLEMOT

5ÈME COMMISSION
Développement Durable des Territoires
Présidente : Catherine GRAVERON
Membres : Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Catherine DEFEMME, Franck FOULON, Eric JEANSANNETAS, Pauline CAZIER, Armelle MARTIN

REGION
AQUITAINE- LIMOUSIN-POITOU –CHARENTES

Nom provisoire de la région du Sud-Ouest de la France .

Elle fusionne les anciennes régions : Aquitaine , Limousin et Poitou-Charentes, comprend 12 départements, s'étend sur 84 061 km^2 et compte 5 844 177 habitants .



Elle est la plus vaste région de France avec une superficie supérieure à celle de l'Autriche .

Hormis l'Île de France, elle est la première région française en recherche et innovation, s'appuyant sur cinq universités (Bordeaux, La Rochelle, Limoges, Pau, Poitiers) et plusieurs grandes écoles . C'est aussi la première région agricole d'Europe en termes de chiffres d'affaires et la première région française en termes d'emplois touristiques .

Son économie repose essentiellement sur l'agriculture et la viticulture; le tourisme ; une puissante industrie aéronautique et spatiale ; les filières image, numérique et design ; l'industrie parachimique, pharmaceutique et la céramique industrielle .

Historiquement parlant, elle est l'héritière indirecte de l'Aquitaine médiévale, et s'étend sur une grande partie de l'ancien duché d'Aliénor d'Aquitaine .

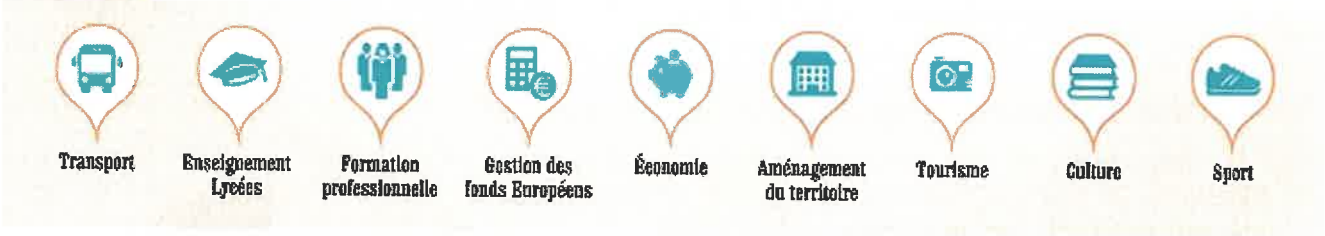
Le président de la nouvelle région :
Alain ROUSSET
Parti socialiste et apparenté



Pour le département de la Creuse, les élus sont au nombre de quatre. Les voici par ordre alphabétique :

			
Geneviève BARAT	**Éric CORREIA**	**Jérôme ORVAIN**	**Cyril VICTOR**
Vice-présidente	**Conseiller régional**	**Conseiller régional**	**Conseiller régional**
groupe politique PS et apparentés. Quatorzième vice-présidente chargée de la ruralité, du vivre ensemble, de la vie associative et de la citoyenneté.	Groupe politique PS et apparentés.	Groupe politique écologiste et citoyen, Europe Ecologie Les Verts.	Groupe politique les Républicains.

Les Compétences de la grande région



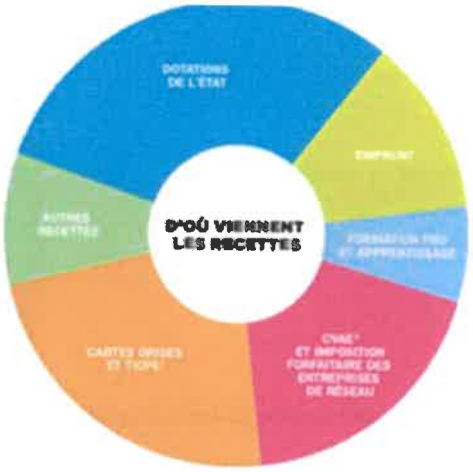
Le Budget de la grande région

Le budget est un acte majeur qui consiste à prévoir et autoriser pour une année les recettes et les dépenses de la collectivité. Les budgets sont votés en assemblée plénière par les élus régionaux.

Les principales ressources des conseils régionaux

- des dotations de l'État,
- de l'emprunt,
- d'une part de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE),
- de l'imposition forfaitaire des entreprises de réseau, des cartes grises,
- de la TICPE (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)
- des taxes sur la formation professionnelle et l'apprentissage.

Les Régions ne perçoivent plus les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, ni d'impôts directs sur les ménages.



LA CREUSE AU SÉNAT

Les deux Sénateurs de la Creuse sont :



Permanence parlementaire :
Jean-Jacques LOZACH
2, rue Zizim
23400 BOURGANEUF
05.55.64.14.19
JJ.lozac@senat.fr



Permanence parlementaire :
Éric JEANSANNETAS
64, avenue Louis Laroche
23000 GUERET
05.55.51.00.00
e.jeansannetas@senat.fr

CONCOURS DE FLEURISSEMENT ETE 2015





L'office de tourisme du Carrefour des 4 provinces a organisé un concours de fleurissement à l'intention des particuliers sur la Communauté de communes ; cet événement étant très apprécié des jardiniers amateurs.

Chaque jury de chaque commune participante a pris des photos des réalisations et a élu un vainqueur communal pour chaque catégorie (jardin visible de la rue, balcons, murs et fenêtres, le coup de coeur). Un jury intercommunal a désigné ensuite les vainqueurs au niveau intercommunal. Avant de décerner les prix des sept catégories, Delphine Paulhan et Sébastien Meyraud ont lancé un appel aux bonnes volontés et conseils pour améliorer l'an prochain ce concours. Ils ont également invité les participants à continuer de fleurir, égayer, embellir et à se faire les ambassadeurs de ce concours de fleurissement.



Les résultats :

Catégorie balcon et terrasse : 1er prix : Mme Bignet à Gouzon ; **2ème prix : Mme Le Goff à Saint-Julien-le-Châtel** et M. Georges à Domeyrot.

Catégorie murs et fenêtres : Les lauréats sont **Mme Galland Marie Odile à Saint-Julien-le-Châtel,** M. et Mme Poirier à Gouzon et Mme Fayard à Ladapeyre

Catégorie coup de cœur : Les lauréats sont Mme Vialatou à Gouzon, M. et Mme Aubony à Ladapeyre, M. et Mme Gastal à Ladapeyre, **M. et Mme Piazza à Saint-Julien-le-Châtel.**

Jardin visible de la rue : un lot de consolation à **Mme Marguerite Malterre à Saint-Julien-le-Châtel.**

Le centre bourg ne participait pas à ce concours ; merci à la « Commission Fleurissement » de la commune de saint Julien le Châtel pour l'embellie de la place, du cimetière et autre.....



** Françoise Legoff**



Marie Odile Galland



Mme et M. Piazza



Marguerite Malterre



charrette à foin



puits

LE COMITÉ DES FETES

En 2015 l'Assemblée Générale a reconduit pour 2 années le même bureau et membres actifs, il faudra les renouveler à nouveau en 2017 ; les Castel Juliénois ont toute l'année pour réfléchir et venir apporter leur soutien à notre petite équipe qui s'épuise parfois malgré la motivation de toutes à animer la commune.
Nous comptons sur vous, préparez de nouvelles idées en vous investissant…merci

Quelques clichés des animations 2015…La Soirée Patois avec l'association D'Issoudun Létrieix le 27 février





Voyage à Collonges La Rouge, Rocamadour, Sarlat le jeudi 14 mai, belle journée avec le soleil





Balade gourmande le 27 juin .. La Courcelle, le Breuil, Pinaud…….bien agréable soirée et beau coucher de soleil








Mesdames POTIN et RAGOT , venues à St Julien en mobylette…. le samedi 24 octobre.. Rires à profusion !!!!!





L'animation du 27 décembre avec le clown magicien GAVROCHE, ANAÏS……nos mamies, et le tirage de la tombola





Le programme de 2016 a débuté le samedi 24 janvier avec la troupe de Théâtre de Boussac venue interpréter la pièce DOUBLE BINGO, puis nous organiserons :

- un loto de printemps le lundi 28 mars (Pâques),
- une brocante, vide grenier, braderie le Dimanche 29 mai, la journée – inscrivez-vous dès que possible, emplacement gratuit – 05 55 62 20 25 --- 05 55 81 74 45
- une ballade gourmande semi-nocturne le samedi 25 juin
- un voyage au château de VERSAILLES le samedi 9 juillet – voyages THURET – 120 €/par personne

  Comprenant le voyage aller/retour, la visite des appartements, la Galerie des Glaces etc…les bassins

  Les jardins avec les grandes eaux musicales et illuminées avant le feu d'artifice + le dîner au restaurant

  Prévoir le Petit Déjeuner libre en route et le repas de midi en « sac à dos » ou sur place-

  Inscription jusqu'au 31 mars

- Un loto d'automne le dimanche 18 septembre
- En Octobre UNE EXPOSITION sera organisée retraçant les faits marquants récents ou plus anciens qui se sont déroulés à SAINT JULIEN :

Fêtes : chars, courses, repas et diverses animations……..

Toutes les personnes qui sont en possession de « photos, articles de journaux et autres documents concernant ces moments festifs et historiques de notre commune peuvent contacter au plus tôt

MARTINE 05 55 62 27 91 ---------- MARIE CLAIRE 05 55 62 20 25 .

Les documents prêtés seront regroupés lors d'une réunion de tous les intéressés, puis photocopiés ou scannés et rendus à leur propriétaire. Nous vous remercions pour votre aide précieuse qui permettra de retracer en images et vidéos la vie animée, dynamique et conviviale des CASTEL JULIENOISES ET CALTEL JULIENOIS.




2010…COURSE UFOLEP http://www.ufolep23.com/article961.html Un championnat régional réussi, malgré la pluie

A VOIR…….les articles de votre quotidien sur le site

http://www.lamontagne.fr/page-2/zone/limousin/creuse/23130/saint-julien-le-chatel.html

LA GAULE PEYRATOISE

La GAULE PEYRATOISE a tenu son assemblée générale le 27 Novembre 2015 avec à l'ordre du jour le renouvellemnt du bureau.
A l'issue de la réunion la composition du bureau demeure inchangée.

- **Président** — **André VINCENT**
- **Vice Président** — **Robert VERNADE**
- **Trésorier** — **Antoine GALINDO**
- **Secrétaire** — **Alain LEGRAND**

Le nombre de cartes vendues en 2015 s'élève à 94 contre 101 en 2014. Ce chiffre demeure stable malgré une année difficile.

Pour 2016 les cartes de pêche sont disponibles par internet sur le site : WWW.cartedepeche.fr

Pensez à bien prendre le choix N° 2 LA GAULE PEYRATOISE

Pour ceux qui ne disposent pas d'internet vous pouvez vous adresser soit :

à la mairie de ST JULIEN LE CHATEL
à la mairie de PEYRAT LA NONIERE
à André VINCENT - ST JULIEN LE CHATEL
à Antoine GALINDO - CHENERAILLES

Il est rappelé à tous les pêcheurs de bien respecter la réglementation en vigueur (le nombre de truites par jour et la taille) ainsi que les biens des propriétaires riverains.

PREVISIONS 2016

Avant l'ouverture lâcher de 80 kg de truites fario
Courant Avril lâcher de 80 kg de truites fario
1 500 truitelles fario de souches sauvages sont commandées à la pisciculture de Bourganeuf



BONNE PECHE A TOUS

LES ANCIENS COMBATTANTS

Les 8 mai et 11 novembre, la section des anciens combattants de Saint Julien le Châtel, Madame le Maire et son conseil municipal ont rendu un brillant hommage aux anciens combattants de toutes les Guerres.

Une assistance toujours nombreuse a participé à cette cérémonie, qu'elle s'en trouve ici profondément remerciée.

Ensuite tous les participants se sont rendus à la salle des Fêtes pour un pot de l'amitié qui s'est déroulé dans une ambiance très amicale.

Perpétuons ce devoir de mémoire et transmettons le à toutes les nouvelles générations.

A C C A

La composition du bureau est inchangée : Bernard GAUTHIER : président
Guillaume MAURINET : vice-président
Christian MANGERET : secrétaire
Bruno CAON : trésorier.

Le coût de la carte de sociétaire est toujours de 60€.
34 cartes ont été distribuées cette année.



1 lâcher de 120 perdreaux a été effectué le 29 Août et 5 lâchers de 30 faisans chacun ont eu lieu pendant la saison de chasse.

Un lâcher de faisans reproducteurs est prévu pour le printemps.

Le tableau de chasse se monte à 12 chevreuils et 8 sangliers.

Le bureau et l'ensemble des chasseurs renouvellent leurs biens sincères remerciements

- aux agriculteurs pour leur compréhension et indulgence
- à M^{me} le Maire et son conseil municipal pour la subvention accordée.

Animations :

- ☞ le concours de pétanque du 4 juillet a regroupé une vingtaine d'équipes
- ☞ le réveillon de la S^{t} Sylvestre, avec une centaine de convives réunis autour d'une table bien garnie, a permis de commencer la nouvelle année dans une ambiance sympathique.

Ces deux animations seront renouvelées en 2016; **le repas de chasse est prévu le samedi 16 Avril.**

Merci à tous les participants.

A noter : Le déplacement de la réserve de chasse devra être envisagé pour la saison à venir.

HUMOUR

Quel est le comble pour un chasseur ?



(se faire poser un lapin)

Quelle est la différence entre la bière et les chasseurs ?

(Les bières, on arrive à en faire sans alcool...)

C.C.A.S.

Le CCAS de Saint Julien le Châtel présente ses meilleurs vœux pour 2016 à toutes les Castel-Julienoises et tous les Castel-Julienois.

16 colis "doubles" et 7 colis "simples" ont été distribués aux aînés de la commune de plus de 70 ans. Un colis composé de diverses douceurs a été porté aux 3 aînés résidant en maison de retraite.

Les membres du CCAS qui ont distribués les colis ont apprécié l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et souhaitent vous retrouver tous l'année prochaine.

TRI DES DÉCHETS

POURQUOI EST-CE SI IMPORTANT DE TRIER ?

La nature ne sait pas détruire certains déchets comme le verre, le plastique...Si ces déchets sont abandonnés dans la nature, nous polluons notre environnement !



Dans notre poubelle ménagère, on trouve toute sorte de déchets qui sont mélangés. Et quand tout est mélangé, on ne récupère rien ! Les déchets sont soit brulés ou mis en décharge.

Pour économiser les matières premières (bois, pétrole...) et protéger la nature, il faut donc récupérer les déchets qui peuvent être recyclés.

Pour récupérer du verre, du plastique, du papier, il faut trier ses déchets par famille. Le fait de trier tes déchets c'est ce qu'on appelle faire du tri sélectif.

Les déchets sont triés par catégorie dans des bacs pour qu'ils puissent être ensuite, soit recyclés, soit valorisés énergétiquement ou pour une partie, mis en décharge.

Néanmoins certains déchets ne doivent pas être déposés n'importe où !

Les objets encombrants et dangereux (gravats, batterie, huile de vidange...), appareils électriques doivent être emmenés à la déchetterie
Les médicaments doivent être ramenés à la pharmacie
Les piles sont récupérées par certains supermarchés ou auprès de certains points de vente
Les jouets, les vieux vêtements peuvent être donnés à des organisations caritatives



Nous vous rappelons que les containers destinés au verre et au plastique ont été déplacés sur le communal au dessus de la mairie.

La déchetterie « Le Coudert de l'arbre » 23140 Parsac

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Horaires d'été (du 01/04 au 31/10)	14h / 18h	14h / 18h	14h / 18h	10h / 12h 14h / 18h
Horaires d'hiver (du 01/11 au 31/03)	Fermé	14h / 17h	14h / 17h	10h / 12h 14h / 17h

2016

Commune de ST JULIEN LE CHÂTEL



OM : Le vendredi 1 fois tous les quinze jours en semaine paire
Le vendredi une fois par semaine du 22 Juillet au 19 Aout

Emballages (EMB) : Le mercredi toutes les 3 semaines

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
[illegible]		lundi 01		mardi 01		vendredi 01	OM	**dimanche 01**		mercredi 01		vendredi 01		lundi 01		jeudi 01		**samedi 01**		[illegible]		jeudi 01	
samedi 02		mardi 02		mercredi 02		**samedi 02**		lundi 02		jeudi 02		**samedi 02**		mardi 02		vendredi 02	OM	**dimanche 02**		mercredi 02	EMB	vendredi 02	
dimanche 03		mercredi 03	EMB	jeudi 03		**dimanche 03**		mardi 03		vendredi 03		**dimanche 03**		mercredi 03		**samedi 03**		lundi 03		jeudi 03		**samedi 03**	
lundi 04		jeudi 04		vendredi 04	OM	lundi 04		mercredi 04		**samedi 04**		lundi 04		jeudi 04		**dimanche 04**		mardi 04		vendredi 04		**dimanche 04**	
mardi 05		vendredi 05	OM	**samedi 05**		mardi 05		[illegible]		**dimanche 05**		mardi 05		vendredi 05	OM	lundi 05		mercredi 05		**samedi 05**		lundi 05	
mercredi 06		**samedi 06**		**dimanche 06**		mercredi 06	EMB	vendredi 06		lundi 06		mercredi 06		**samedi 06**		mardi 06		jeudi 06		**dimanche 06**		mardi 06	
jeudi 07		**dimanche 07**		lundi 07		jeudi 07		**samedi 07**		mardi 07		jeudi 07		**dimanche 07**		mercredi 07		vendredi 07		lundi 07		mercredi 07	
vendredi 08	OM	lundi 08		mardi 08		vendredi 08		**dimanche 08**		mercredi 08	EMB	vendredi 08	OM	lundi 08		jeudi 08		**samedi 08**		mardi 08		jeudi 08	
samedi 09		mardi 09		mercredi 09		**samedi 09**		lundi 09		jeudi 09		**samedi 09**		mardi 09		vendredi 09		**dimanche 09**		mercredi 09		vendredi 09	OM
dimanche 10		mercredi 10		jeudi 10		**dimanche 10**		mardi 10		vendredi 10	OM	**dimanche 10**		mercredi 10	EMB	**samedi 10**		lundi 10		jeudi 10		**samedi 10**	
lundi 11		jeudi 11		vendredi 11		lundi 11		mercredi 11		**samedi 11**		lundi 11		jeudi 11		**dimanche 11**		mardi 11		[illegible]	OM	**dimanche 11**	
mardi 12		vendredi 12		**samedi 12**		mardi 12		jeudi 12		**dimanche 12**		mardi 12		vendredi 12	OM	lundi 12		mercredi 12	EMB	**samedi 12**		lundi 12	
mercredi 13	EMB	**samedi 13**		**dimanche 13**		mercredi 13		vendredi 13	OM	lundi 13		mercredi 13		**samedi 13**		mardi 13		jeudi 13		**dimanche 13**		mardi 13	
jeudi 14		**dimanche 14**		lundi 14		jeudi 14		**samedi 14**		mardi 14		[illegible]		**dimanche 14**		mercredi 14		vendredi 14	OM	lundi 14		mercredi 14	EMB
vendredi 15		lundi 15		mardi 15		vendredi 15	OM	**dimanche 15**		mercredi 15		vendredi 15		[illegible]		jeudi 15		**samedi 15**		mardi 15		jeudi 15	
samedi 16		mardi 16		mercredi 16	EMB	**samedi 16**		[illegible]		jeudi 16		**samedi 16**		mardi 16		vendredi 16	OM	**dimanche 16**		mercredi 16		vendredi 16	
dimanche 17		mercredi 17		jeudi 17		**dimanche 17**		mardi 17		vendredi 17		**dimanche 17**		mercredi 17		**samedi 17**		lundi 17		jeudi 17		**samedi 17**	
lundi 18		jeudi 18		vendredi 18	OM	lundi 18		mercredi 18	EMB	**samedi 18**		lundi 18		jeudi 18		**dimanche 18**		mardi 18		vendredi 18		**dimanche 18**	
mardi 19		vendredi 19	OM	**samedi 19**		mardi 19		jeudi 19		**dimanche 19**		mardi 19		vendredi 19	OM	lundi 19		mercredi 19		**samedi 19**		lundi 19	
mercredi 20		**samedi 20**		**dimanche 20**		mercredi 20		vendredi 20		lundi 20		mercredi 20	EMB	**samedi 20**		mardi 20		jeudi 20		**dimanche 20**		mardi 20	
jeudi 21		**dimanche 21**		lundi 21		jeudi 21		**samedi 21**		mardi 21		jeudi 21		**dimanche 21**		mercredi 21	EMB	vendredi 21		lundi 21		mercredi 21	
vendredi 22	OM	lundi 22		mardi 22		vendredi 22		**dimanche 22**		mercredi 22		vendredi 22	OM	lundi 22		jeudi 22		**samedi 22**		mardi 22		jeudi 22	
samedi 23		mardi 23		mercredi 23		**samedi 23**		lundi 23		jeudi 23		**samedi 23**		mardi 23		vendredi 23		**dimanche 23**		mercredi 23	EMB	vendredi 23	OM
dimanche 24		mercredi 24	EMB	jeudi 24		**dimanche 24**		mardi 24		vendredi 24	OM	**dimanche 24**		mercredi 24		**samedi 24**		lundi 24		jeudi 24		**samedi 24**	
lundi 25		jeudi 25		vendredi 25		lundi 25		mercredi 25		**samedi 25**		lundi 25		jeudi 25		**dimanche 25**		mardi 25		vendredi 25	OM	**dimanche 25**	
mardi 26		vendredi 26		**samedi 26**		mardi 26		jeudi 26		**dimanche 26**		mardi 26		vendredi 26	OM	lundi 26		mercredi 26		**samedi 26**		lundi 26	
mercredi 27		**samedi 27**		**dimanche 27**		mercredi 27	EMB	vendredi 27	OM	lundi 27		mercredi 27		**samedi 27**		mardi 27		jeudi 27		**dimanche 27**		mardi 27	
jeudi 28		**dimanche 28**		[illegible]		jeudi 28		**samedi 28**		mardi 28		jeudi 28		**dimanche 28**		mercredi 28		vendredi 28	OM	lundi 28		mercredi 28	
vendredi 29		lundi 29		mardi 29		vendredi 29	OM	**dimanche 29**		mercredi 29	EMB	vendredi 29	OM	lundi 29		jeudi 29		**samedi 29**		mardi 29		jeudi 29	
samedi 30				mercredi 30		**samedi 30**		lundi 30		jeudi 30		**samedi 30**		mardi 30		vendredi 30	OM	**dimanche 30**		mercredi 30		vendredi 30	
dimanche 31				jeudi 31				mardi 31				**dimanche 31**		mercredi 31	EMB			lundi 31				**samedi 31**	

EMB Jours de collecte des Déchets Recyclables (EMB)

OM Jours de collecte des Ordures Ménagères (OM)

La collecte des déchets débute à partir de 7h30.
En juillet et Août, en raison des fortes chaleurs la collecte débute à 6h00. Veuillez bien sortir les conteneurs & sacs la veille au soir.

Association de Service d'Aide à la Personne
SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE (S.P.R.D.)
Du Canton de Gouzon

8, avenue du Berry - 23230 GOUZON
Tél. 06 58 78 02 11

Des repas équilibrés, livrés chez vous à domicile
C'est tellement plus simple !

Bien plus qu'un repas à domicile ! Améliorer l'alimentation des personnes âgées, ou des personnes en situation de handicap, c'est s'intéresser non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à tout ce qui est autour du repas et qui en fait un moment agréable. La conservation d'un lien social et le plaisir de manger participent à la prévention de la dénutrition et par là-même, limitent la perte d'autonomie.

Bien manger, c'est l'affaire de tous !

Les prestations de portage de repas à domicile sont un véritable service pour les personnes âgées ainsi que pour les personnes en situation de handicap, qui souhaitent demeurer chez elles, alors qu'elles peuvent difficilement faire leurs courses et cuisiner. Lors de la mise en place du service de portage de repas à domicile, nous allons devoir analyser plus finement les besoins et attentes de nos clients, pour des menus adaptés (diabétique, sans sel, sans gluten, etc. ...). Notre priorité est de vous satisfaire.

L'Association "S.P.R.D." de loi 1901 à but non lucratif a été créée pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées en milieu rural.

La société de St. Victor dans l'Allier, Saveur et Tradition du Bocage (S.T.B.), avec la garantie d'un service de qualité agréé, nous prépare et transporte tous les matins à Gouzon, en liaison froide, les repas préparés par leurs cuisiniers et supervisés par une diététicienne. Nos chauffeurs vous livrent directement à votre domicile sur les Communes de la Communauté de Communes de GOUZON.

Le portage de repas à domicile permet aux personnes âgées ainsi qu'aux personnes handicapées de recevoir les repas de la journée, livrés le matin du lundi au vendredi et déposés directement dans le réfrigérateur. Les repas du week-end sont livrés le jeudi et le vendredi et ceux des jours fériés, le jour précédent. Il ne reste qu'à les faire réchauffer *(four ou micro-ondes)*. La livraison des repas peut être interrompue à tout moment, en cas de départ en vacances ou d'absence prolongée, il faut juste nous prévenir 48h à l'avance *(sauf hospitalisation d'urgence)*.

La préparation et la livraison de repas à domicile fait partie des services à la personne et donne droit à des aides de l'APA "Allocation Personnalisée d'Autonomie" et aussi de réductions d'Impôts (sous certaines conditions).

N'hésitez pas à faire appel à nos services, pour tout renseignement complémentaire, une permanence est à votre disposition le Mardi et le Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h au 8 avenue du Berry à GOUZON, ou bien par téléphone au **06 58 78 02 11.**

Nous sommes à votre service.



Le Président
Gérard NOTEL

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voueize


Passage à gué commune de Verneiges

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voueize (SMABV), regroupant les communes d' Auge, Bord Saint-Georges, Bosroger, Chambon Sur Voueize, La Chaussade, Le Chauchet, Lépaud, Lussat, Nouhant, Peyrat la Nonière, St-Dizier la Tour, Verneiges, Viersat ainsi que les communes adhérentes à la Communauté de Communes du Carrefour des 4 provinces à savoir Gouzon, Parsac, Pierrefitte, St-Loup, St-Julien Le Châtel, La Celle Sous Gouzon, Domeyrot, St-Silvain Sous Toulx, Trois-Fonds, Cressat, a pour objet l'aménagement des rivières La Voueize et ses affluents, comprenant les études, les travaux et toutes les actions de nature à assurer durablement la gestion globale du Bassin Versant. Le SMABV, ayant signé un Contrat Territorial du Bassin de la Voueize en septembre 2012, s'est engagé dans un programme d'actions quinquennal sur les cours d'eau suivants La Voueize, La Goze, la Verneigette.

Les travaux de l'année 2014 sur les deux masses d'eau « Voueize amont et Voueize aval » ont été réalisés cette année, ainsi que ceux de 2015 sur les masses d'eau « Voueize amont et La Verneigette ». Ces aménagements consistaient à la création de passages à gué, mise en place de clôtures pour une mise en défens des berges, pose d'abreuvoirs aménagés par une sélection des secteurs prioritaires impactés par le piétinement.

Les travaux désignés ci-dessus sont financés par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, par le Conseil régional du Limousin et par le Conseil Départemental de la Creuse.

Le Président,
Michel MATHIVAT

Président : Michel MATHIVAT (Gouzon)
1er Vice-Président : Claude TOURAND (Chambon Sur Voueize)
2e Vice-Président : Sébastien DUFOUR (Auge).

Le technicien de rivière Rémi FLEURAT a quitté la collectivité le 31.12.2015. A compter du 01 janvier 2016, le Technicien de rivière nommé est :
M. BRIAULT Frédéric.
Collaboratrice / Responsable administrative :
Danielle MONTAGNE

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Voueize
Mairie 4 avenue Général de Gaulle 23230 GOUZON
Tél 05.55.41.67.12
E-mail : siab.voueize@yahoo.fr


Pompe à museau commune de Saint Julien le Châtel

RIRES ET JEUX

Mieux vaut avoir Parkinson qu'Alzheimer,
car il vaut mieux renverser un peu sa bière que d'oublier de la boire.

Si tu te lèves avec l'envie d'aller au boulot, recouches toi, ça va passer !

Un cheval qui croise un zèbre dans la rue lui dit :
Tu peux enlever ton maquillage maintenant, le carnaval est fini.





Toto à sa maman :
A l'école, tout le monde dit que j'ai de grandes oreilles
Mais non . . . mon lapin.

Que dit une baleine quand on la chatouille ?
Arrête, j'ai le dos fin . . . . et elle se cache à l'eau . . .

PETITS HOMOGRAPHES

Nous portions nos portions, mais mes fils ont cassé les fils.

Elles excellent à composer un excellent repas.

Ils n'ont pas un caractère violent et ne violent pas leurs promesses.

Les femmes se parent de fleurs pour leur parent.



CHARADES

Mon 1er est un féculent
Mon 2e est la 2e lettre de l'alphabet
Mon 3e est le même que mon 1er

Mon tout est un footballeur français.



Mon 1er est synonyme de bondit
Mon 2e compte 60 minutes
Mon 3e sert à voler

Mon tout imite le kangourou !

DEVINETTES

Pourquoi les pigeons au plumage roux ne savent-ils pas nager ?

Mr et Mme GINA ont un fils. Comment l'appelle-t-il ?

Qu'est-ce qu'un yaourt dans la forêt ?

Que fait une vache quand elle réfléchit ?

Pourquoi les pêcheurs ne sont-ils pas gros ?



Les mots fléchés

La cerise

RÉSEAU SANS FIL ILS EN SONT		ON Y CONSERVE DES GROTTES SON DE CLOCHE		CONJONCTION SA COULEUR		IL SE NOURRIT DE POUSSES DE BAMBOU BERNÉ		DONNA UNE ORIENTATION		INFUSION DE QUEUES ON EN FAIT VITE LE TOUR RAINURE		IL EST EN SON CŒUR TERME DE TENNIS		MET À L'ÉPREUVE
LUMINESCENT GRAND PONT					PETIT IMPAIR VOLIÈRE			(QU'IL) ÉTABLISSE SOLIDEMENT UNE IDÉE						
						IMPAYÉ PARTIE D'UN CUTTER			PASSAS LA MAIN VILLE DES BOUCHES-DU-RHÔNE					
ON S'EN SERT POUR TRACER	TERRE À SEIGLE ASTRE À ÉCLAT							CONSTITUANT CELLULAIRE APÉRITIF				NOTE ALCOOL DE VARIÉTÉS AIGRES		
		ÉTOILE BRILLANTE DU CIEL BORÉAL (QU'IL) ENLUMINÂT					BIÈRE BELGE AUX VARIÉTÉS ACIDES FERMENTÉES BUTIN						SUFFISANTE	
PRONOM PERSONNEL ...-NOIRE (GÂTEAU QUI EN EST FOURRÉ				MET EN TAS PRINCIPE CHINOIS							POUR ÉGOUTTER LES BOUTEILLES			TOURNURE NON PRÉVISIBLE D'UN ÉVÉNEMENT
					SORT DES SENTIERS BATTUS LIQUIDE ORGANIQUE					RAMENA L'ORDRE CITÉ SUR L'IGNON				
À LA PAGE GÂTEAU QUI EN CONTIENT			FACE DE DÉ NOTE DANS LA GAMME			TÉRAOCTET		CONDITION GARDÉ EN MÉMOIRE			CHLORURE DE SODIUM VILLE DE LA MÉSOPOTAMIE ANTIQUE			
									TEL CE FRUIT					
LETTRE DE L'ALPHABET GREC				... DE PIGEON (UNE VARIÉTÉ)						MÈRE DE ZEUS				

Si tu as le Nord devant toi, tu as le Sudoku

7						8		1
6			5	1	8	9		
	5		7				4	6
	6			7				9
	1	8				7	2	
3				8			6	
5	9				3		7	
		3	6	4	7			2
2		6						4

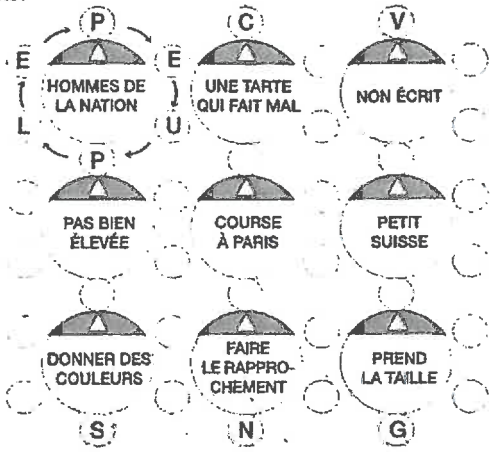
n° 114424 - sudoku facile

Pour les petits un sudoku à 4 chiffres.
Chaque chiffre de 1 à 4 doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et régions

2			
	4	1	
	2	3	
			1

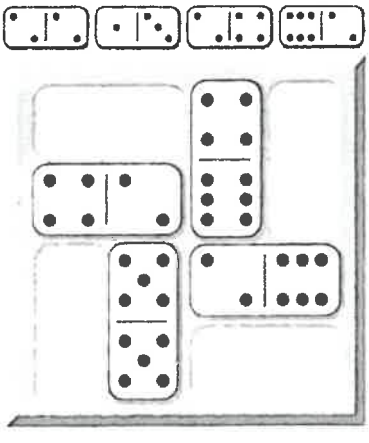
Ronde des mots

Inscrivez chaque mot dans le sens des aiguilles d'une montre autour de la case de définition correspondante. La première lettre est indiquée par le triangle.
Exemple :



Dominos

Placez ces quatre dominos dans le jeu de manière à ce que le total des points de chaque ligne et de chaque colonne soit égal à 14.



SOLUTIONS

Charades : Rybéri - sauterelle. Devinettes : Les pigeons roux coulent (roucoulent). Laurent (l'orangina)
Un yaourt nature Du lait concentré. Ils surveillent leur ligne.

Ronde des mots
Ligne 1 : peuple, claque, verbal Ligne 2 : petite, quarte, bedeau Ligne 3 : Iriser, réunir, élague

Les dominos
Ligne 1 : 6 - 2 - 4 - 2 Ligne 2 : 4 - 2 - 6 - 2 Ligne 3 : 1 - 5 - 2 - 6 Ligne 4 : 3 - 5 - 2 - 4

Mots Fléchés



7	3	9	2	6	4	8	5	1
6	4	2	5	1	8	9	3	7
8	5	1	7	3	9	2	4	6
4	6	5	3	7	2	1	8	9
9	1	8	4	5	6	7	2	3
3	2	7	9	8	1	4	6	5
5	9	4	1	2	3	6	7	8
1	8	3	6	4	7	5	9	2
2	7	6	8	9	5	3	1	4

2	1	4	3
3	4	1	2
1	2	3	4
4	3	2	1

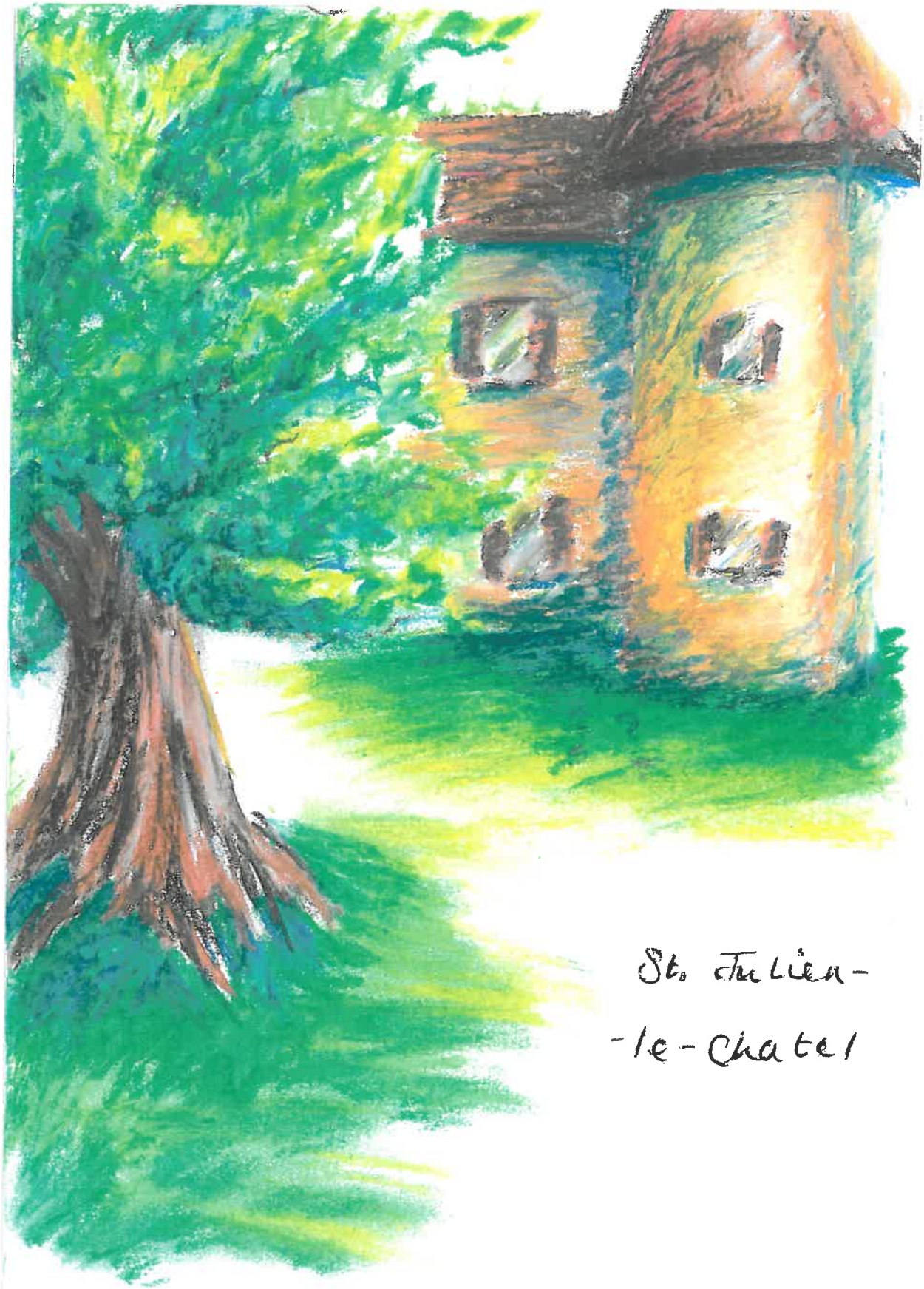
n° 1360

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Mardi 1er septembre	Mardi 1er septembre	Mardi 1er septembre
Vacances de Toussaint	Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre	Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre	Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	Du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	Du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier
Vacances d'hiver	Du samedi 13 au lundi 29 février	Du samedi 6 au lundi 22 février	Du samedi 20 février au lundi 7 mars
Vacances de printemps	Du samedi 9 au lundi 25 avril	Du samedi 2 au lundi 18 avril	Du samedi 16 avril au lundi 2 mai
Ascension	Jeudi 5 mai, vendredi 6 mai et samedi 7 mai	Jeudi 5 mai, vendredi 6 mai et samedi 7 mai	Jeudi 5 mai, vendredi 6 mai et samedi 7 mai
Vacances d'été	Mardi 5 juillet	Mardi 5 juillet	Mardi 5 juillet

Zones de vacances





Château de Saint Julien le Châtel – Dessin réalisé par Alice BETTS et ses amies durant l'été 2009